

ASSURANCE BUREAUX THERAPEUTES

Tableau des garanties

	Formule 1 50 m²	Formule 1 100 m²	Formule 2 50 m²	Formule 2 100 m²
Incendie	10 000 €	10000 €	15 000 €	15 000 €
Dégâts des eaux	4000 €	4000 €	6000 €	6000 €
Vol (protections moyennes)	4000 €	4000 €	6000 €	6000 €
Bris de glaces	2000 €	2000 €	4000 €	4000 €
Garantie des matériels	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €
Soutien financier + Frais supplémentaires d'exploitation	25 000 €	25000 €	25 000 €	25 000 €
Responsabilité civile en tant qu'occupant	Garantie	Garantie	Garantie	Garantie
Assistance	Garantie	Garantie	Garantie	Garantie
Franchise générale	300 €			
	Formule 1	Formule 1	Formule 2	Formule 2
Prime TTC Annuel	146 €	180 €	183 €	191 €

Indice FFB DEFINITION :

- L'indice FFB du coût de la construction (ICC FFB) est un indice trimestriel, créé en 1904.
- L'indice FFB du coût de la construction est calculé à partir du prix de revient d'un immeuble de rapport de type courant à Paris
- Il enregistre les variations de coût des différents éléments qui entrent dans la composition de l'ouvrage.
- Ce calcul ne prend pas en compte la valeur des terrains.
- L'objet initial de cet indice est l'indexation des polices d'assurance. .

Source : Fédération Française du Bâtiment

Niveau de Protection :

Niveau de protection	Éléments protégés	Descriptif des protections
Minimum	Portes	Toutes les portes d'accès aux locaux professionnels* sont munies de serrures à commande mécanique ou électrique (badge, code d'accès) ou à défaut des moyens de fermeture actionnés exclusivement de l'intérieur (verrous aveugles, crochets, barre).
Moyennes hors centre-ville*	Portes	Toutes les portes d'accès aux locaux professionnels* sont pleines, métalliques ou en bois massif (PVC et bois non plein exclus). Elles comportent un système de fermeture avec au minimum un verrou de sûreté à commande mécanique ou électrique (badge, code d'accès)
	Fenêtres facilement accessibles (la partie basse de la fenêtre est inférieure à 3 m du sol) ou portes vitrées	Sont protégées par : <ul style="list-style-type: none"> • Des volets battants (plastiques acceptés), ou <ul style="list-style-type: none"> • Des volets roulants métalliques, ou <ul style="list-style-type: none"> • Des rideaux ou des grilles métalliques à roulement, ou <ul style="list-style-type: none"> • Des barreaux métalliques pleins, scellés, espacés de 17 cm au plus.
	Vitrines fixes	Constituées d'un produit verrier de classe minimum P5A selon la norme EN356, ou Protégées par des rideaux ou des grilles métalliques à enroulement.
Moyenne centre-ville*	Portes	Toutes les portes d'accès aux locaux professionnels* sont pleines, métalliques ou en bois massif (PVC et bois non plein exclus). Elles comportent un système de fermeture avec au minimum un verrou de sûreté à commande mécanique ou électrique (badge, code d'accès)
	Fenêtres facilement accessibles (la partie basse de la fenêtre est inférieure à 3 m du sol) ou portes vitrées	Sont protégées par : <ul style="list-style-type: none"> • Des volets battants (plastiques acceptés), ou <ul style="list-style-type: none"> • Des volets roulants métalliques, ou <ul style="list-style-type: none"> • Des rideaux ou des grilles métalliques à roulement, ou Des barreaux métalliques pleins, scellés, espacés de 17 cm au plus.
	Vitrines fixes	Constituées d'un produit verrier sans exigence particulière
Bonne	Portes	Toutes les portes d'accès aux locaux professionnels* sont pleines métalliques ou en bois massif (PVC et Bois non plein exclu) et comportent un système de fermeture à trois points d'ancrage au moins solidaires ou non
	Fenêtres facilement accessibles (la partie basse de la fenêtre est inférieure à 3 m du sol) ou portes vitrées	Sont protégées par : <ul style="list-style-type: none"> • Des rideaux métalliques pleins (à lames ou à enroulement) ou <ul style="list-style-type: none"> • Des barreaux métalliques pleins, scellés, espacés de 12 cm au plus
	Vitrines fixes	Constitués d'un produit verrier de classe minimum P6B selon la norme EN356 ou protégées par des rideaux métalliques pleins (à lames ou à enroulement)